

Arrêté n° R03-2022-12-30-00001 du 29 décembre 2022 fixant pour l'année 2023  
la liste des supports habilités à publier des annonces judiciaires et légales  
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## CONSTITUTION

EGA05528

Par acte sous seing privé du 01/12/2023 à MATOURY (97351), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

DENOMINATION : Méthodes Code

SIGLE : M Code

SIEGE SOCIAL : RN 2 - 205, chemin Citronnelle - 97351 MATOURY

OBJET PRINCIPAL : La conception de la structure, du contenu et l'écriture des programmes informatiques nécessaires à la création et à l'implantation d'applications logicielles ; le développement et la configuration d'applications logicielles ; le test, l'adaptation d'applications logicielles c'est-à-dire la modification et la configuration d'un outil existant pour le rendre opérationnel dans l'environnement informatique du client ; le suivi et la maintenance d'applications logicielles.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 €

PRESIDENT : Monsieur Anthony LEVEILLE, demeurant RN 2 - 205, chemin Citronnelle - 97351 MATOURY.

IMMATRICULATION : au RCS de CAYENNE

ADMISSION AUX ASSEMBLEES GENERALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à son porteur, dans l'actif social, les bénéfices et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne, en outre, le droit au vote et à la représentation dans les décisions des associés, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux dans les conditions prévues par les présents statuts.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Les actions détenues par l'associé unique sont également librement cessibles. Toutes les autres cessions ou transmissions à quelque titre que ce soit de tout ou partie des actions détenues par un associé à un tiers à la société y compris aux conjoints, aux ascendants ou aux descendants du cédant est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

## MODIFICATION

EGA05529

### ANANA EXCHANGE CARAIBES

SAS au capital de 150000

Siège social : 94 rue des

Peuples Autochtones

97300 CAYENNE

903 653 848 RCS CAYENNE

L'associé unique, par décisions du 30/10/2023, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Modification au RCS de Cayenne.

*Le salon de la*  
**Gastronomie**  
*des* **OUTRE-MER** *et des* **cuisines du monde**

**9<sup>ème</sup> Édition**

**26, 27 & 28**  
**Janv. 2024**

**Paris -Porte de versailles**

*Invitée d'honneur*

**Martinique**

**www.sagasdome.fr**